

---

## Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA

**Agnès Antoine, Marie-Claude Biais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, Luc Foisneau et Catherine Maire**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19047>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 689-692

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Agnès Antoine, Marie-Claude Biais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, Luc Foisneau et Catherine Maire, « Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2008, mis en ligne le 02 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19047>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA

Agnès Antoine, Marie-Claude Biais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, Luc Foisneau et Catherine Maire

---

*Agnès Antoine, professeur agrégée*

## Les sentiments sociaux et politiques

- 1 LA politique moderne s'est voulue une politique « rationnelle », tant dans ses prémisses qu'en ce qui concerne les facultés requises chez ses acteurs. Il se pourrait cependant que ce soit là sa limite et que penser à nouveau la place des affects dans la vie individuelle et collective permette de mieux comprendre en même temps que de faciliter l'émergence de nouvelles formes d'organisation politique et de citoyenneté ; tout comme de mieux répondre aux enjeux éducationnels et moraux contemporains : en un mot, d'approfondir l'art politique démocratique.
- 2 Tel est l'objectif de ce séminaire, qui prolonge celui de l'an passé centré sur la question de la sympathie et de l'empathie, dans un double objectif de formation des étudiants à la connaissance des textes fondamentaux de la tradition philosophique ou sociologique, et de recherche exploratoire dans le champ des affects. Nous avons poursuivi l'enquête de façon plus générale et sous forme plus collective, en alternant exposés d'intervenants extérieurs et présentations personnelles.
- 3 Éric Hamraoui (maître de conférences au CNAM, directeur de programme au Collège international de philosophie) nous a introduit au centre de la problématique, avec son exposé sur « Le "cœur" évincé de son lieu : enjeux anthropologiques et politiques ». Ont suivi des exposés de Luc Foisneau (chargé de recherche au CNRS et membre du CRPRA) : « Agressivité et civilisation : Hobbes et Freud » ; François Flahault (directeur de recherche au CNRS) : « Désir de reconnaissance et masculinité : réflexions d'anthropologie générale » ; Miguel Abensour (professeur émérite à l'Université Paris-VII) : « Spinoza et l'épineuse question de la servitude volontaire » ; Emmanuelle

Cugurno (doctorante en études politiques): « L'amour-propre chez Rousseau, un sentiment social ? » ; Myriam Revault d'Allonnes (professeur des Universités à l'École pratique des hautes études): « Du principe de pitié à la politique de la pitié : Rousseau, Arendt » ; Florence Giust-Desprairies (professeur à l'UFR de sciences sociales de l'Université Paris-Vil, co-directeur du laboratoire de changement social): « Une approche psychosociale de l'imaginaire collectif : la construction du monde dans les groupes et organisations » ; Jean-Luc Guichet (directeur de programme au Collège international de philosophie): « Animalité, sensibilité et politique : l'animal politique des Lumières ».

- 4 Nous avons, quant à nous, présenté notre programme de recherche sur la question des affects lors de la séance Introductive du séminaire, puis nous sommes intervenue lors de deux séances successives sur la question de « La structure affective de l'homme démocratique », à partir de nos travaux sur Tocqueville. Enfin, nous avons organisé une séance récapitulative, qui a permis de reprendre les questions fondamentales autour desquelles les exposés ont tourné : la question de la source et de la genèse du sentiment social, celle du développement du sentiment d'humanité ou de l'inhumanité, celle de la constitution de l'identité individuelle et collective. Cette séance nous a permis aussi de relire les différents exposés à la lumière de notre projet de construction d'une anthropologie relationnelle, à fondement affectif, alternative à l'idéologie individualiste dominante et à son anthropologie rationaliste.

Marie-Claude Biais, *maître de conférences à l'Université de Rouen*  
 Marcel Gauchet, *directeur d'études*  
 et Dominique Ottavi, *maître de conférences à l'Université Paris-VIII*

## Philosophie de l'éducation : la question de l'autorité, II

- 5 LE séminaire de l'année passée s'était concentré sur les différentes critiques dont l'autorité en matière éducative a fait l'objet depuis un siècle. Le séminaire de cette année a pris le problème par l'autre bout en analysant les alternatives pédagogiques qui lui ont été proposées, de la pédagogie libertaire à la pédagogie institutionnelle, en passant par le mouvement Freinet. On a pu mettre en évidence, ainsi, que la volonté de se débarrasser de l'autorité ne suffit pas à s'en défaire, le principe officiellement proscrit se voyant régulièrement réintroduit, de manière subreptice, à un titre ou à un autre. C'est à partir de cette situation de résistance à la dissolution que l'autorité s'offre aujourd'hui à repenser en tant que rapport social spécifique dont l'entreprise éducative peut difficilement faire l'économie. On s'est efforcé d'en cerner la nature et la fonction, afin de comprendre le ressort maîtrisé qu'une pédagogie véritablement éclairée serait susceptible d'y trouver.

Luc Foisneau, *chargé de recherche au CNRS*

## Le Léviathan et les transformations de la philosophie politique au XX<sup>e</sup> siècle

- 6 IL s'est agi de confronter le *Léviathan* de Hobbes aux lectures multiples qu'il a suscitées au XX<sup>e</sup> siècle, et à travers ces interprétations ou ces reprises, de nous interroger sur la façon dont la pensée politique contemporaine se rapporte à son histoire. Le cas de Hobbes n'a pas été choisi au hasard, car il constitue un point de fixation intense dans la conscience théorique du XX<sup>e</sup> siècle, et l'intérêt qu'il a suscité déborde très largement la seule sphère de la philosophie politique. Dans ce champ d'analyse, on a cherché à explorer trois pistes principales.
- 7 Nous nous sommes d'abord penchés sur des questions de méthode, car Hobbes a suscité une importante réflexion méthodologique dans au moins quatre disciplines : dans le champ de l'histoire littéraire, il s'est agi de comprendre comment une « vie » de Hobbes a pu être écrite ; dans le domaine de l'histoire de l'art, nous nous sommes demandé ce que nous apprenait de sa philosophie l'iconographie qui accompagne ses publications ; en matière d'histoire politique, la question a été celle du statut du contexte du *Léviathan* ; et en histoire des idées, on s'est demandé quel rapport – si rapport il y a – la science hobbesienne entretenait avec le scepticisme.
- 8 Le deuxième axe de notre réflexion a porté sur la reprise de la conceptualité hobbesienne hors du champ strict de la philosophie politique. Nous nous sommes ainsi intéressés à la façon dont les anthropologues ont entrepris de dialoguer avec Hobbes sur la question du don et du contrat (Sahlins, Mauss) ; l'usage de Hobbes dans le champ des études juridiques nous a permis d'interroger le statut de sa théorie de la souveraineté, et, enfin, l'intérêt que la sociologie de la science a porté au débat entre Hobbes et Boyle nous a conduit à reprendre la question du lien que Hobbes a entretenu avec la science expérimentale naissante.
- 9 Le troisième et dernier volet de notre réflexion a concerné la façon dont certains des principaux concepts de Hobbes ont été retravaillés au XX<sup>e</sup> siècle et le sens des déplacements que ce travail a induits. Le premier concept étudié a été celui du « pouvoir », dans la mesure où il ouvre le champ, paradoxalement, à une théorie de l'intérêt et de l'utilité ; le second, celui de la « représentation », qui nous a permis de réfléchir au type de sécularisation que l'on a voulu associer à la pensée hobbesienne ; le troisième, celui de la « mortalité humaine », en tant qu'il constitue le fondement paradoxal d'une théorie moderne du bonheur ; le quatrième, celui de la « loi », que l'on a interrogé du point de vue de la question contemporaine des circonstances de la justice, et le dernier, celui de la « liberté négative », qui nous a conduit à nous demander comment devait être comprise son attribution à Hobbes par I. Berlin.

Catherine Maire, chargée de recherche au CNRS

## Politique et religion sous l'Ancien Régime : le cas de la querelle janséniste

- 10 LE séminaire s'est attaché à comprendre, dans le cas du « jansénisme », comment une dispute religieuse s'est transformée en un conflit politique central dans la France du siècle des Lumières.
  - 11 Nous avons suivi, étape par étape, comment une question théologique sur la grâce, issue des tensions doctrinales laissées ouvertes par le Concile de Trente est devenue le tremplin de l'opposition des parlements d'abord aux évêques antijansénistes et aux jésuites, puis en fin de compte à l'autorité royale.
  - 12 L'axe principal de la réflexion a tourné autour de l'engrenage des condamnations du jansénisme par Rome et de leurs réceptions problématiques en France. La constitution *Unigenitus* (1713) qui reprend et perfectionne les précédentes bulles papales contre l'« hérésie » janséniste est imposée comme une loi de l'Église et de l'État par le décret royal de 1730. Mais au lieu de ramener la paix et le silence, elle débouche sur un bruyant conflit de compétence entre les parlements et les évêques, notamment sur la question des refus de sacrements. À partir de 1753, celui-ci engendre une confrontation ouverte entre les parlements et le roi dont les soubresauts s'étendront sur plus de vingt ans.
  - 13 Les conséquences politiques, à court et à long terme, de ce jeu d'alliances et d'oppositions entre l'Église, les parlements et l'État royal ont été examinées. Malgré l'affaiblissement considérable du parti janséniste après l'expulsion de son ennemi héréditaire, la Compagnie de Jésus, nous avons évalué en quel sens il est possible de parler d'une origine « janséniste » de la Révolution française.
  - 14 Plusieurs documents inédits ou des textes peu connus de grands auteurs comme Montesquieu (Mémoire sur la constitution *Unigenitus*) ont fait l'objet de lectures et de commentaires.
- 

## INDEX

**nomsmotscles** Centre de recherches politiques Raymond-Aron – CRPRA